



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

LES DIPLÔMES FÉDÉRAUX D'ENCADREMENT

Saison 2025/2026



04.68.77.32.29



direction-administrative@ffr13.fr



<https://www.ffr13.fr>



SOMMAIRE

01

Les dispositions générales

02

Les diplômes fédéraux

03

Les exigences de diplômes

04

Les formations

05

Les Parcours Individualisés de Formation

06

Les équivalences de diplômes

07

La Validation des Acquis de l'Expérience



Les dispositions générales

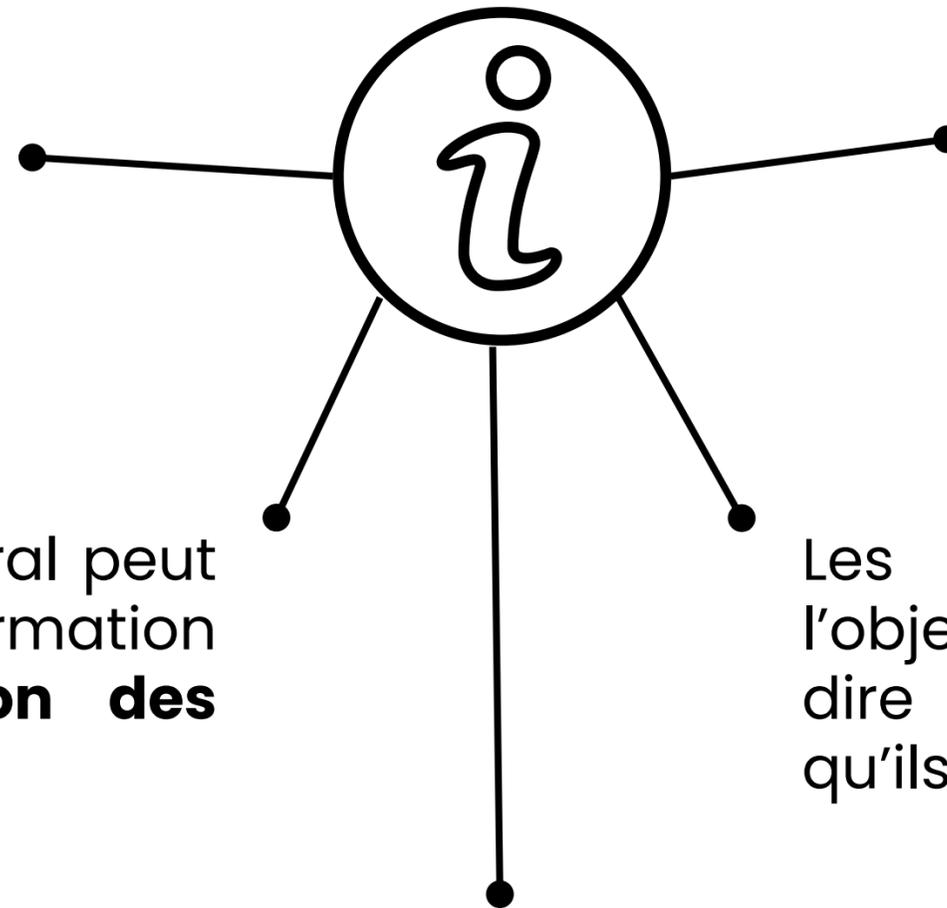
Chaque diplôme est organisé en **Bloc de Compétences (BC)**. La durée de validité d'un BC est de 4 ans.

Un candidat inscrit en formation bénéficie des prérogatives du diplôme visé grâce à sa licence d'éducateur ou d'entraîneur « **en formation** ». Elle est renouvelable une fois en cas d'ajournement.

L'obtention d'un diplôme fédéral peut se faire par la voie de la formation initiale ou par la **validation des acquis de l'expérience**.

Les diplômes fédéraux doivent faire l'objet d'un **recyclage** obligatoire, c'est-à-dire la réactualisation des prérogatives qu'ils confèrent, tous les 4 ans maximum.

Une licence d'éducateur ou d'entraîneur s'obtient, entre autre, grâce à la production d'un **diplôme fédéral** et de l'attestation de recyclage, le cas échéant.



Les diplômes fédéraux

Chaque diplôme fédéral est un prérequis du diplôme suivant



Les exigences de diplômes

Niveau de pratique	Diplôme fédéral exigé pour l'entraîneur principal	Diplôme fédéral exigé pour l'entraîneur adjoint	Diplôme professionnel recommandé
Super XIII - Elite 2 U19 Elite	Entraîneur Performance	Entraîneur Fédéral	<i>DEJEPS Rugby à XIII</i>
Elite Féminine Divisions Nationales U15 - U17 - U19	Entraîneur Fédéral	Entraîneur Fédéral	
Para Rugby XIII	Entraîneur Para Rugby XIII	Entraîneur Para Rugby XIII	
U7 - U9 - U11 - U13	Educateur	Educateur	<i>BPJEPS Activité Physique pour Tous</i>

Nouvelle formation proposée en 25/26 : Entraîneur Para Rugby XIII

Les formations

Préformation Educateur



- Formation organisée par les comités ou les ligues habilitées par la FFRXIII pour la formation Educateur
 - Inscription et paiement auprès de la structure habilitée (comité ou ligue)
 - Tarif: 50€
 - Conditions d'inscription: de 14 à 16 ans et licencié à la FFRXIII
- => Délivrance d'une attestation car ce n'est pas un diplôme**

Educateur



- Formation organisée par les comités ou les ligues habilitées par la FFRXIII
- Inscription et paiement auprès de la structure habilitée (comité ou ligue)
- Tarifs:
 - 150€ pour la formation initiale
 - 100€ pour le recyclage
- Conditions d'inscription: +16ans et licencié à la FFRXIII

Entraîneur Fédéral



- Formation organisée par les comités ou les ligues habilitées par la FFRXIII
- Inscription et paiement auprès de la structure habilitée (comité ou ligue)
- Tarifs:
 - 300€ pour la formation initiale
 - 150€ pour le recyclage
- Conditions d'inscription: +18ans, titulaire du diplôme Educateur et licencié à la FFRXIII

Les formations

Entraîneur Performance



- Formation organisée par l'INF-FFRXIII
- Inscription et paiement auprès de l'INF-FFRXIII
- Tarifs:
 - 520€ pour la formation initiale
 - 240€ pour le recyclage
- Conditions d'inscription: +18ans, titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral et licencié à la FFRXIII

Vita XIII



- Formation organisée par l'INF-FFRXIII
- Inscription et paiement auprès de l'INF-FFRXIII
- Tarifs:
 - 450€ pour la formation initiale
 - 100€ pour le recyclage
- Conditions d'inscription: PSC1 et titulaire d'un diplôme fédéral FFRXIII ou professionnel d'éducateur sportif

Entraîneur Para Rugby XIII



- Formation organisée par l'INF-FFRXIII
- Informations à venir

Retrouvez l'ensemble des informations détaillées sur les formations et leur organisation sur le site de l'INF-FFR13 <http://ffr13.jsworld.fr>

Les Parcours Individualisés de Formation

Lorsqu'un entraîneur souhaite obtenir le diplôme Entraîneur Fédéral **MAIS qu'il n'est pas titulaire du diplôme Educateur**

- **La formation EDUCATEUR & ENTRAÎNEUR FEDERAL sur 1 an**

Le stagiaire doit s'inscrire et participer aux 2 formations sur la même saison.

Les engagements du stagiaire et de son club sont formalisés par la signature conjointe d'un document à destination de la FFRXIII, ce qui permet au stagiaire de bénéficier d'une licence d'Entraîneur Fédéral en formation lors de son inscription en formation.

Il choisit

- **La formation EDUCATEUR & ENTRAÎNEUR FEDERAL sur 2 ans**

Le stagiaire doit s'inscrire et participer à la formation EDUCATEUR la 1ère année et à la formation ENTRAÎNEUR FEDERAL la 2ème année.

Les engagements du stagiaire et de son club sont formalisés par la signature conjointe d'un document à destination de la FFRXIII, ce qui permet au stagiaire de bénéficier, dès la 1ère année, d'une licence d'Entraîneur Fédéral en formation lors de son inscription en formation.

Les équivalences de diplômes

Diplômes délivrés avant 2012

Entraîneur 1
Entraîneur 2  Entraîneur Fédéral

Entraîneur 3  Entraîneur Performance

Diplômes d'Etat

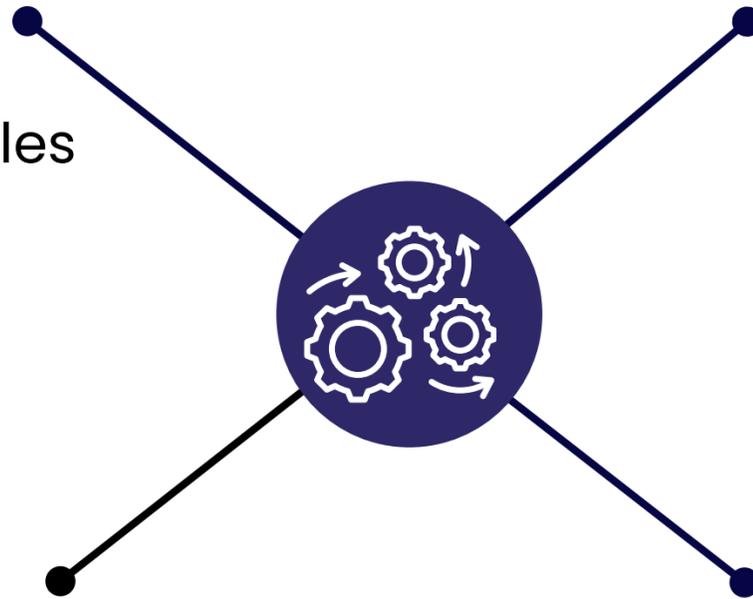
BPJEPS Sports collectifs Rugby à XIII
BEES 1er degré Rugby à XIII  Entraîneur Fédéral

DEJPES Rugby à XIII
DESJEPS Rugby à XIII
BEES 2ème degré Rugby à XIII  Entraîneur Performance

La Validation des Acquis de l'Expérience

Objectif

Faire valoir l'acquisition des compétences d'un diplôme au travers diverses expériences bénévoles ou salariées, ponctuelles ou régulières.



Diplômes concernés

- Educateur
- Entraîneur Fédéral
- Entraîneur Performance

Condition d'accès

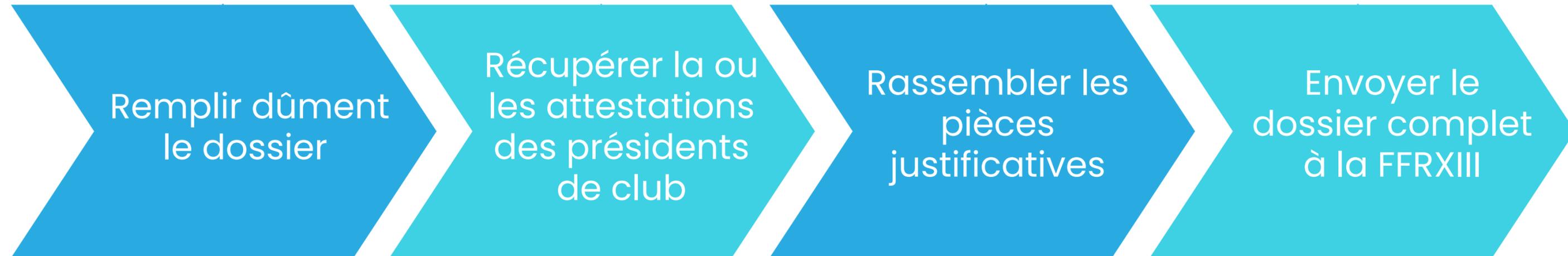
- Avoir exercé une activité d'encadrement du même niveau que celui du diplôme visé pendant au moins une saison sportive (ou l'équivalent de 10 mois cumulés)
- Être licencié à la FFRXIII
- Avoir plus de 18 ans (plus de 16 ans pour le diplôme Educateur)

Résultats possibles

- Refus = si les compétences acquises ne correspondent pas aux compétences du diplôme
- Validation partielle = validation d'un ou plusieurs Blocs de Compétences du diplôme
- Validation totale = validation de l'intégralité du diplôme

Procédure

Pour le candidat



Pièces à fournir

- Copie d'une pièce d'identité
- Attestations d'expériences signées du/des présidents de club
- Copie du/des diplômes obtenus, le cas échéant

Envoi du dossier

a.zitter@ffr13.fr

Pour tout renseignement:
Audrey ZITTER 06.28.23.90.78

Pour la FFRXIII

Vérifier la
recevabilité du
dossier

Conditions d'accès

Etudier la
demande

Compétences
acquises

Prendre une
décision

Refus, validation
partielle ou totale

Informar le
candidat

Notification

La FFRXIII peut convoquer le stagiaire
pour un entretien de 30min maximum
(en visioconférence)

Contact



Audrey ZITTER



06.28.23.90.78



a.zitter@ffr13.fr